

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET LE DOCUMENT  
COMPLEMENTAIRE AUX REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET À L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES – ANNÉE  
UNIVERSITAIRE 2018/2019 – UFR DE MATHÉMATIQUES**

**LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE  
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018,**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'adopter les modalités de contrôle des connaissances et le document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances pour l'année universitaire 2018/2019 de l'UFR de Mathématiques tels que joints en annexe.

Membres en exercice : 41  
Votes : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2018-09-27-09

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



**UFR MATHÉMATIQUES**

Université Clermont Auvergne

**Année universitaire 2018 - 2019**

## **UFR Mathématiques**

# **DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE AUX RÈGLES RELATIVES AUX ÉTUDES ET A L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 2 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

Françoise PEYRARD

## Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

## Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

## Nombre d'absences tolérées pour les épreuves de contrôle continu :

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place ;
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Une absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

## Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1<sup>ère</sup> session :

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1<sup>ère</sup> session malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2<sup>ème</sup> session les EC qu'il a validés.

## Modalités de compensation :

Pour les enseignements de mathématiques de L1, la note de deuxième session prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la première session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de deuxième session.

## Régime Spécial d'Etudes (RSE) :

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.



**UFR MATHÉMATIQUES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 – 2019**

# Licence Mathématiques

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 2 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

### Responsable pédagogique de la mention :

CHABERT Jérôme, jerome.chabert@uca.fr

### Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

### Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

### Stages

Pas de stage obligatoire dans la licence Mathématiques.

Cependant, des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

## Évaluation des connaissances

### Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

### Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'examen

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

## Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1<sup>ère</sup> session :

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1<sup>ère</sup> session malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2<sup>ème</sup> session les EC qu'il a validés.

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

## Maquettes de la formation :

La formation comporte en L3 2 spécialisations :

- une spécialisation pluridisciplinaire destinée aux étudiants souhaitant préparer une entrée en Master MEEF 1er degré (comportant pour chaque semestre 12 ECTS spécifiques mutualisés avec les spécialisations pluridisciplinaires des licences Chimie, Sciences de la Vie, Physique ou Pluri-Lettres) ;
- une spécialisation générale (mathématiques), avec des choix d'options permettant de préparer l'étudiant à une poursuite d'études en master selon ses objectifs (recherche, enseignement ou applications des mathématiques en entreprise).

Licence Mathématiques

**Semestre 3 :**

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique	3		CC ET	60 40	3 1	TP+E+A TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Fonctions d'une variable réelle	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
<b>Mineure a : Maths en découverte</b>													
UE 4a : Maths en découverte	9	1/3	CC	50	2	E		1	E	1h	1	E	1h
EC1 : Autoformation en logique		2/3	CC / ET	50	ET : 2	E, O	1h30 + 1h	1	E	1h30	1	E	2h
<b>OU Mineure b : SPI</b>													
UE 4b1 : Mécanique du point cinématique des solides	3		CC ET	30 70	2 1	E+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4b2 : Electronique analogique	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1H30
UE 4b3 : Eléments de Physique/SPI	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1H30
<b>OU Mineure c : Informatique</b>													
UE 4c1 : Systèmes d'information	3		CC ET	50 50	2 1	E+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4c2 : Méthodes discrètes et logique	6		CC ET	40 60	2 1	E+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Anglais	3		CC		2	E+O		2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
UE 6 : PPP	3		CC ET	60 40	2 1	M+O O	5'	1	O	5'	1	O	10'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

**REMARQUES :** L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Licence Mathématiques

### Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Séries et intégrales	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 2 : Algèbre et arithmétique	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 3 : Probabilités et statistiques	9		CC ET	50 50	3 1	E+A+TP E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 4 : Anglais	3		CC		2	O		2	O+O	10'+10'	2	O+O	10'+10'

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Licence de Mathématiques :

### Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse dans $R^n$ (spé Maths)	12		CC ET	65 35	3 1	E+O+A E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 1b1 : Maths pluridisciplinaires (spé pluri)	3		CC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 1b2 : Sciences expérimentales 2 (spé pluri)	3		ET		2	E + O	1h+15'				2	E + O	1h+15'
UE 1b3 : Langue française (spé pluri)	3		ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie (spé pluri)	3		ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 2 : Groupes et applications (spé. Maths+ spé pluridisciplinaire)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Introduction à l'analyse numérique (spé Maths+ spé pluridisciplinaire)	6		CC ET	50 50	2 1	E+TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Anglais (spé Maths+ spé pluri)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1H+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : Préprofessionnalisation Option Enseignement (spé Maths+ spé pluri)	3		ET		1	E	1h30				1	E	1h30
<b>OU</b> UE 6 : Préprofessionnalisation Option Entreprise (spé Maths+ spé pluri)	3		ET		1	M					1	O	15'
<b>OU</b> UE 7 : Préprofessionnalisation (Option Recherche (spé Maths+ spé pluri))	3		ET		1	O	15'				1	O	15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SPECIALISATION MATHÉMATIQUES

SPECIALISATION PLURIDISCIPLINAIRE

COMMUN AUX 2 SPECIALISATIONS

### REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Licence de Mathématiques :

### Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Suites et séries de fonctions (spé Maths)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Anneaux et applications (spé Maths+ spé pluri)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Anglais (spé Maths+ spé pluri)	3		CC		2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 4 : UE Libre voir catalogue (spé Maths+ spé pluri)	3												
UE 5 : Consolidation en algèbre et géométrie (spé Maths) option (pour la spécialisation mathématiques, obligatoire pour la spécialisation pluridisciplinaire)	6		CC ET	50 50	2 1	E + A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
<b>OU</b> UE 6 : Analyse complexe (spé Maths) option	6		CC ET	50 50	2 1	E + A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Introduction à la dimension infinie (spé Maths) option	6		CC ET	50 50	2 1	E + A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
<b>OU</b> UE 8 : Statistiques mathématiques (spé Maths) option	6		CC ET	50 50	2 1	E + A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 9a : Français pluridisciplinaire (spé pluri)	3		CC ET	50 50	2 1	E E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 9b : Sciences expérimentales 3 : (spé pluri) EC1 Biologie	6	EC1 : 0,6	CC ET	50 50	2 1	M E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
EC2 Chimie		EC2 : 0,4	CC ET	50 50	2 1	TP E							
UE 9c : Projet pluridisciplinaire structurant (spé pluri)	3		CC		2	M + O					1	O	30'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SPECIALISATION MATHÉMATIQUES

SPECIALISATION PLURIDISCIPLINAIRE

COMMUN AUX 2 SPECIALISATIONS

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 - 2019**

**LICENCE**  
**Mathématiques**  
**et informatique appliquées**  
**aux sciences humaines et sociales**

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 2 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

### **Responsable pédagogique de la mention :**

BOUSSAF Kamal, kamal.boussaf@uca.fr

### **Contact en scolarité :**

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

### **Assiduité aux enseignements**

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

### **Stages**

Il n'y a pas de stage obligatoire dans la Licence MIASHS.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

## Évaluation des connaissances

### **Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

### **Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve**

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

## Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1<sup>ère</sup> session :

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1<sup>ère</sup> session malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2<sup>ème</sup> session les EC qu'il a validés.

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

## Maquettes de la formation :

La formation comporte en L3 2 spécialisations :

- une spécialisation pluridisciplinaire destinée aux étudiants souhaitant préparer une entrée en Master MEEF 1er degré (comportant pour chaque semestre 12 ECTS spécifiques mutualisés avec les spécialisations pluridisciplinaires des licences Chimie, Sciences de la Vie, Physique ou Pluri-Lettres) ;
- une spécialisation générale (MASS), avec une triple compétence probas-stats/gestion-finance/informatique-bases de données permettant de préparer l'étudiant à une poursuite d'études en master (en particulier les masters maths appliquées statistiques ou les masters économie ou finance)

## Licence MIASHS

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique	3		CC ET	60 40	3 1	TP+E+A TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Méthodes pratiques d'analyse	3		CC ET	50 50	2 1	E+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Systèmes d'information	3		CC ET	50 50	2 1	E+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Mineure éco-gestion	9	0,5 0,5	CC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h
EC1 : Comptabilité de gestion			CC		2	E+M		1	E	1h30	1	E	2h
EC2 : Micro-macro économie													
UE 6 : Anglais	3		CC		2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
UE 7 : PPP	3		CC ET	60 40	2 1	M+O O	5'	1	O	5'	1	O	10'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

### REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en un ou plusieurs contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Licence MIASHS

### Semestre 4

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse multivariée et optimisation	9		CC ET	50 50	3 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Mathématiques financières	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Probabilités et statistiques	9		CC ET	50 50	3 1	E+A+TP E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 4 : Anglais	3		CC	100	2	O		2	O	10'+10'	2	O	10'+10'
UE 5 : Comptabilité approfondie	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
UE 6 : Bases de données	3		CC ET	30 70	2 1	M E	2h	1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

### REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Licence MIASHS

### Semestre 5

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Compléments mathématiques et probabilités avancées (spé MIASHS + pluri)	9		CC ET	50 50	3 1	E+A+TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 1b1 : Maths pluridisciplinaires (spé pluri)	3		CC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 1b2 : Sciences expérimentales 2 (spé pluri)	3		ET		2	E+O	1h+15'				2	E + O	1h+15'
UE 1b3 : Langue française (spé pluri)	3		ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie (spé pluri)	3		ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 2 : Communication internationale (spé MIASHS + pluri)	3		CC		2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Modélisation informatique et mathématiques des phénomènes économiques (spé MIASHS)	6		CC		2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : Bases de données et Web (spé MIASHS)	3		CC		2	E+TP		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 9 : Introduction à l'économétrie (spé MIASHS)	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
UE 4 : Anglais (spé MIASHS + pluri)	3		CC		2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : Préprofessionnalisation Option Enseignement (spé MIASHS+ spé pluri)	3		ET		1	E	1h30				1	E	1h30
<b>OU</b> UE 6 : Préprofessionnalisation Option Entreprise (spé MIASHS+ spé pluri)	3		ET		1	M					1	O	15'
<b>OU</b> UE 7 : Préprofessionnalisation Option Recherche (spé MIASHS+ spé pluri)	3		ET		1	O	15'				1	O	15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

SPECIALISATION MIASHS

SPECIALISATION PLURIDISCIPLINAIRE

COMMUN AUX 2 SPECIALISATIONS

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

*UE 1b1 : Maths Pluri : Pas de conservation de la note de contrôle continu en session 2*

*UE 1b2 : Sciences expérimentales 2 : Conservation de la note d'Oral en session 2 si >10. Pas de conservation de ces notes d'une année sur l'autre*

## Licence MIA SHS

### Semestre 6

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Marchés financiers (spé MIA SHS+ pluri)	6		CC		2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Modélisation économique approfondie (spé MIA SHS)	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Anglais (spé MIA SHS+ pluri)	3		CC		2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 4 : UE Libre voir catalogue (spé MIA SHS+ pluri)	3												
UE 5 : Finance de l'entreprise (spé MIA SHS)	3		ET		1	E	2h				1	E	1h
UE 6 : Marketing analytique (spé MIA SHS)	3		CC		2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 7 : Statistiques mathématiques (spé MIA SHS+ pluri)	6		CC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
			ET	50	1	E	2h						
UE 8 : Econométrie appliquée	3		ET		2	M+S	20'				1	E	1h
UE 9a : Français pluridisciplinaire (spé pluri)	3		CC	50	2	E		1	E	2h	1	E	2h
			ET	50	1	E	2h						
UE 9b : Sciences expérimentales 3 : (spé pluri) EC1 Biologie  EC2 Chimie	6	EC1 : 0,6	CC	50	2	M	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
			ET	50	1	E							
		EC2 : 0,4	CC	50	2	TP	1h	1	E	1h	1	E	1h
			ET	50	2	E							
UE 9c : Projet pluridisciplinaire structurant (spé pluri)	3		CC		2	M + O					1	O	30'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SPECIALISATION MIA SHS

SPECIALISATION PLURIDISCIPLINAIRE

COMMUN AUX 2 SPECIALISATIONS

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en un ou plusieurs contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

UE 9a : Français pluri : Pas de conservation de la note de Contrôle Continu en session 2.



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 - 2019**

**MASTER**  
**Mathématiques**

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 2 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

### **Responsable pédagogique de la mention :**

MUNCH Arnaud, arnaud.munch@uca.fr

### **Contact en scolarité :**

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

### **Assiduité aux enseignements**

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

### **Stages**

Le stage s'effectue au semestre 4 entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 juillet. Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

## Évaluation des connaissances

### **Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

### **Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve**

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

## Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1<sup>ère</sup> session :

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1<sup>ère</sup> session malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2<sup>ème</sup> session les EC qu'il a validés.

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

## Modalités de compensation

L'UE "Stage" de M2 (S4, 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

## Maquettes de la formation

## Master de mathématiques

### Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Calcul des probabilités	3		CC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Intégration, probabilités et analyse de Fourier	9		CC	50	3	E+O+A		1	E	3h	1	E	3h
			ET	50	1	E	3h						
UE 3 : Topologie	6		CC	50	2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
			ET	50	1	E	2h						
UE 4 : Algèbre 1	9		CC	50	3	E+O+A		1	E	3h	1	E	3h
			ET	50	1	E	3h						
UE 5 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

#### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master de mathématiques

### Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session				RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Théorie des corps et algèbre bilinéaire	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Analyse fonctionnelle	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Calcul différentiel	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Équations différentielles	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : TER	6		ET		1	S	30'				1	S	30'
UE 6a : Découverte des métiers de l'enseignement (option)	3		ET		1	S	30'				1	S	30'
<b>OU</b> UE 6b Séminaire étudiants (option)	3		ET		1	S	30'				1	S	30'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

#### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master de mathématiques

### Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 2a : Compléments d'analyse	6		ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 2b : Algèbre 2	6		ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 2c : Modélisation	6		ET		1	E	3h				1	E	3h
UE 3a : Préparation agrégation 1 (option)	9		CC		3	E+A		1	E	3h	1	E	3h
<b>OU</b> UE 3b : Cours introductif à la recherche 1 (option)	9		ET		1	S	30'				1	S	30'

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master de mathématiques

### Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	12		ET		1	S	30'				1	S	30'
UE 2a : Préparation Agrégation 2 (option 1)	9		CC		4	E+O		1	E	3h	1	E	3h
UE 3a : Préparation aux épreuves orales de l'agrégation (option 2)	9		CC		3	O+A		1	O	45'	1	O	45'
<b>OU</b>													
UE 2b : Cours introductif à la recherche 2 (option 1)	9		ET		1	S	30'				1	S	30'
UE 3b : Cours de lecture (option 2)	9		ET		1	M					1	M	

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.



**UFR MATHÉMATIQUES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Année universitaire 2018 - 2019**

**MASTER**  
**Mathématiques appliquées, Statistique**

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 2 juillet 2018  
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 27 septembre 2018

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## Organisation de la formation

### **Responsable pédagogique de la mention :**

AZZAOUI Nourddine ; nourddine.azzaoui@uca.fr

### **Parcours :**

Statistiques et Traitement de données

### **Contact en scolarité :**

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

### **Assiduité aux enseignements**

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

### **Stages**

Deux stages sont prévus, le premier au S2, le second au S4.

S2 (au moins 3 mois) : entre le 01/04 et le 01/09

S4 (au moins 5 mois): entre le 01/03 et le 01/09

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

## Évaluation des connaissances

### **Absence lors d'une épreuve de contrôle continu**

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

### **Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve**

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

## Modalités de compensation :

Pour les enseignements de mathématiques, la note de deuxième session prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la première session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de deuxième session.

## Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

## Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

L'UE "Stage" de M1 (S2, 9 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

L'UE "Stage en entreprise" de M2 (S4, 18 crédits) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

## Maquettes de la formation

## Master Mathématiques appliquées, Statistique

Semestre 1	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1: Calcul des probabilités	3		CC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Statistique : Estimation	3		CC	50	2	E+A	1h	1	E	1h	1	E	1h
			ET	50	1	E							
UE 3: Statistique : Tests	3		CC	50	2	E+A	1h	1	E	1h	1	E	1h
			ET	50	1	E							
UE 4 : Algorithmes Stochastiques	6		CC	50	2	TP+M	2h	1	E	2h	1	E	2h
			ET	50	1	E							
UE 5 : Logiciels Statistiques	3		CC		3	E+TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 6 : Analyse des données 1	3		CC	50	2	E+A	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
			ET	50	1	TP							
UE 7 : Communication	3		CC		2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
UE 8 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 9 : Big Data : Base de données	3		CC	50	2	TP+A	2h	1	E	2h	1	E	2h
			ET	50	1	E							

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master Mathématiques appliquées, Statistique

Semestre 2	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Régression et modélisation	6		CC ET	50 50	2 1	TP+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Entrepôt de données	3		CC ET	25 75	2 1	E+TP E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Recherche opérationnelle	3		CC ET	35 65	2 1	TP E	2h	1	E	2h	1	E ou O	1h30 ou 30'
UE 4 : Gestion financière et marketing	3		CC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Projet transverse	3		ET		1	S	20'				1	S	20'
UE 6 : Analyse des données 2	3		CC ET	50 50	2 1	E+A TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
UE 7 : Stage	9		ET		1	S	45'				1	S	45'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master Mathématiques appliquées, Statistique

Semestre 3	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 2 : Big Data 1 : Analyse des données	6		CC		3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3: Big Data 2 : Séries chronologiques	3		CC		2	E+TP		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Big Data 3 : Datamining	6	0,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 1 : Big Data + Analyse			CC		3	M+TP+A		1	E	1h30	1	TP	2h
EC 2 : Datamining													
UE 5 : Projets transverses	6		ET		1	S	20'				1	S	20'
UE 6a : Biostatistique (option)	6		CC		3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
<b>OU</b> UE 6b : Calcul stochastique, finance (option)	6		CC		2	E		?	?	?	?	?	?

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

## Master Mathématiques appliquées, Statistique

Semestre 4	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 <sup>ère</sup> session					RSE avec aménagement d'examen			2 <sup>ème</sup> session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciels (R-SAS)	6		CC		3	M+TP+A		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 2 : Insertion professionnelle	3		CC		2	E+O		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Modèles aléatoires appliqués	3		CC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Stage en entreprise	18		ET		1	S	45'				1	S	45'

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

### REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.